

Consultation en ligne de la future politique européenne sur l'appui aux organisations de la société civile dans les pays partenaires en matière de développement – EUROPEAID

Avril 2012

CONTRIBUTION DE FRANCE VOLONTAIRES

2.7 - Nouveaux thèmes de réflexion

En plus des thématiques abordées ci-dessus, de nouveaux thèmes de réflexion concernant les relations entre les OSC et d'autres acteurs et sources de pouvoir et d'innovation sont à considérer. Cette section est consacrée à des thèmes émergents qui demandent une compréhension plus approfondie et pour lesquels nous attendons vos réactions :

- *Le printemps arabe a mis en lumière le rôle potentiel de mouvements sociaux (parfois spontanés) et d'autres formes d'actions civiques – en particulier menées par des jeunes – qui peuvent avoir un impact sur les OSC plus traditionnelles ;*
- *En relation avec ce qui précède, les gens utilisent de plus en plus de nouveaux canaux pour faire entendre leur voix. De nouvelles formes d'activisme en ligne, via- et ce de façon non limitative – les médias sociaux montent en puissance et peuvent représenter des opportunités et des défis pour les OSC ;*
- *La diaspora est une force qui est en train d'émerger rapidement dans la sphère du développement dans un monde globalisé. Par ses initiatives, ses contacts et ses ressources, la diaspora peut contribuer de façon significative au développement de leur pays d'origine ;*
- *Pour ajouter au paysage déjà complexe des OSC de développement, d'autres acteurs s'engagent récemment de plus en plus dans des initiatives privées de développement. Ces initiatives qui prennent souvent la forme de projets philanthropiques à petite échelle, selon différentes formes et suscitent de l'intérêt.*

17 - A votre avis, quelles sont les implications ou les opportunités pour les OSC relatives aux points repris ci-dessus ?

Dans le contexte des printemps arabes qui a mis en lumière le rôle des jeunes, des mouvements sociaux, et de la société civile dans son ensemble, le volontariat - véritable forme d'engagement citoyen contribuant au développement et aux mouvements des sociétés à travers le monde, revêt une place de premier ordre. Le volontariat international, incluant entre autres les missions effectuées par les volontaires dans le cadre de programmes de développement à travers le monde, s'inscrit en effet dans ce contexte particulier, avec un intérêt croissant, notamment chez les jeunes, et paradoxalement, une tendance à la professionnalisation, ce qui n'enlève en rien un fort engagement des volontaires.

La valeur ajoutée du volontariat fait consensus parmi les acteurs du volontariat à l'échelle mondiale mais aussi parmi bon nombre d'OSC locales qui accueillent les volontaires et les OSC européennes qui les envoient :

- Un ensemble de valeurs véhiculées, partagées à l'échelle européenne comme faisant partie de notre identité, de notre citoyenneté européenne : la réciprocité, la confiance, l'universalité, la solidarité. Ces valeurs sont facteurs de paix et de développement sur le terrain, comme par exemple au travers de programmes participant au bon déroulement d'élections, d'optimisation d'un système de santé ou d'éducation comme au Malawi, où la conjugaison de plusieurs programmes réunissant environ 80 volontaires a permis une amélioration visible des statistiques en matière de santé publique.
- Le renforcement des capacités de la société civile au Sud : La construction et la structuration de la société civile est au cœur du volontariat. Au Sud, certains pays ont maintenant une loi concernant les programmes de volontariat, notamment grâce à l'appui conjoint des VNU et de France Volontaires (Togo, Niger, Burkina Faso, Maroc,...). Ces programmes résultent à la fois d'une volonté des gouvernements et d'une forte demande de la société civile pour s'organiser. Ils permettent de rassembler de nombreuses organisations et d'avoir un impact structurant sur la représentation de la société civile.
- Le renforcement des capacités de la société au Nord : Les volontaires, à leur retour, s'impliquent davantage dans le fonctionnement de leurs communautés. Ainsi, une enquête de VSO auprès de ses volontaires a montré que 2/3 d'entre eux étaient toujours actifs dans leurs communautés locales, 5 ans après leur retour et développent une sensibilité plus forte aux questions relatives à la cohésion sociale. La DCC, au travers d'une autre enquête statistique réalisée par le CLONG, démontre que 45% des volontaires ont modifié leur projet professionnel suite à une expérience de volontariat. Il développe à la fois la conscience sociale, mais également une autre citoyenneté.
- Le volontariat participe ainsi à la cohésion sociale et au renforcement de la société civile au Sud comme au Nord. Ce rôle est appelé à monter en puissance dans le cadre des bouleversements actuels - révolutions arabes, mouvements anti-corruption, mouvements sociaux, programme pour le changement impulsé par la Commission européenne - qui démontrent la nécessité de renforcer les capacités des sociétés civiles. Dans ce cadre, le volontariat international a toute sa place à jouer. Un volontariat qui, reconnu comme un acteur à part entière de la coopération internationale, invite à construire des partenariats durables entre acteurs.

18 – Comment l'UE peut-elle répondre à ces tendances ?

Le volontariat à l'international fait face aux enjeux suivants :

- L'évaluation des apports du volontariat est particulièrement complexe. La mesure de son impact se heurte à de nombreuses difficultés : absence d'études, difficulté à convertir en termes économiques des impacts sociaux, culturels, sociétaux... Or cette mesure s'avère pourtant nécessaire et ce, afin de légitimer sa singularité et son existence, reconnu par ailleurs par les OSC européennes et locales.
- La demande de réciprocité de la part des pays du Sud est l'évolution la plus nette que l'on peut percevoir aujourd'hui. Les pays désirent que s'instaure une relation plus équitable entre le Nord et le Sud. La question de la réciprocité n'est pas seulement liée à la volonté d'obtenir un traitement plus égalitaire, mais découle également d'une réponse plus pertinente

aux besoins exprimés par les pays du Sud. La prise en compte des besoins locaux doit être affinée : rédaction d'un cahier des charges en commun, analyse plus fine des demandes des organisations locales, préparation du projet du volontaire. La meilleure prise en compte des besoins des structures d'accueil permet à la fois une structuration de la société civile locale et un renforcement de la ressource locale.

- Ceci implique aussi une responsabilisation des OSC locales dans l'accueil des volontaires. Les organisations européennes et locales doivent développer une connaissance mutuelle afin de s'assurer de l'adéquation entre l'offre et la demande. Le volontaire, lui aussi, doit être responsabilisé dans le cadre des impératifs, des enjeux et des caractéristiques de sa mission et du contexte dans lequel il sera amené à évoluer.

- Le volontariat international doit également se préoccuper du renforcement des programmes de volontariat locaux. Le développement dans nombre de contexte dans le monde dépend des bénévoles nationaux. Les volontaires locaux manquent de visibilité parce que leurs organisations manquent de ressources et de soutien.

- La réciprocité ne consiste pas seulement dans la mise en place de partenariats plus éthiques, équitables mais également dans le développement de partenariats Sud/Sud et Sud/Nord. Mais cette réciprocité implique également que la mobilité des volontaires soit facilitée. Aujourd'hui, la circulation des volontaires de pays tiers vers l'Europe reste compliquée, principalement pour des problèmes de visas.

L'apport de l'Union Européenne semble limité sur l'appui financier au volontariat international. Les ressources passent principalement par le programme SVE et le futur outil EVHAC. Il n'existe pas aujourd'hui de véritable politique européenne en faveur du soutien au volontariat international de solidarité en tant que tel. Les financements proposés bénéficient d'abord aux grosses organisations et favorisent le plus souvent des projets démontrant une efficacité à court terme, non structurelle.

La conférence qui s'est tenue le jeudi 8 novembre 2011 au Parlement Européen, rassemblait, à l'initiative du CLONG, de France Volontaires et de la GIZ, un panel d'experts, hommes politiques, députés européens, représentants associatifs et de la Commission européenne, volontaires, venus de plus de 15 pays différents, réunis pour l'Année européenne de la promotion du volontariat et du bénévolat qui coïncide avec le 10ème anniversaire de l'année internationale du bénévolat et du volontariat, mise en œuvre par les Nations Unies. Cet évènement, unique en son genre, à permis de pointer le contexte particuliers dans lequel évolue le volontariat mais aussi les défis auxquels font face les OSC européennes et locales.

Ce dialogue doit être poursuivi et étendu, au niveau de la Commission européenne, aux représentants en charge de la politique de développement de l'UE. France Volontaires et ses partenaires, en Europe comme sur le terrain à travers le monde, se tiennent à la disposition de la Commission européenne pour discuter plus en détail de ce sujet résolument tourné vers le futur.